



## FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Nom de l'organisation : La SPAQuE

Nom du coach : Sonia Bonus

Date d'adoption : 8 octobre 2024

Par : le Comité de direction



## 1. CONTEXTE — Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

### **Pourquoi la Spaque s'est-elle inscrite dans cette démarche ?**

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. En assumant sa responsabilité sociétale, l'entreprise contribue au développement durable. En promouvant cette valeur comme un des piliers de notre culture d'entreprise, nous affirmons notre volonté de soutenir un modèle économique dans lequel les activités de l'entreprise améliorent le monde qui l'entoure. En tant qu'acteur de l'environnement préoccupé par les changements climatiques, nous souhaitons renforcer notre démarche en matière de développement durable et de protection de l'environnement.

## 2. MÉTHODE — Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).

### **ELEMENTS PRINCIPAUX DE LA METHODE :**

#### **1. Engagement des parties prenantes**

Pour réaliser ce travail de diagnostic et de construction d'un plan d'actions, nous avons constitué une « Team DD » en interne, composée de plusieurs membres du personnel, motivés et intéressés par le sujet. Ce groupe de travail interne était composé de 7 personnes issues de différents départements de la SPAQuE, qui se sont réunis en présentiel avec la coach. Ce groupe interne était composé de membres de la Direction (Directrice des services Support et du Développement Durable) et de membres des services Juridique, Achats, Opérations, Développement, Gestion de projet et Etudes, travaux & valorisation des sites).

La première étape de l'accompagnement nous a permis de découvrir en profondeur les 17 objectifs de développement durable et leurs cibles et de réaliser un diagnostic de nos impacts (voir point 3). Au travers de la roue des ODD et d'un exercice individuel d'analyse au niveau des sous-objectifs, les ODD ont été priorisés. Dans un deuxième temps, nous avons identifié nos enjeux et les avons décrits. Nous en avons identifiés 20. Nous les avons reliés aux cibles (sous-objectifs) des 17 objectifs de développement durable. Cela nous a aidé à sélectionner les ODD matériels pour la SPAQuE (ODD 13, 12, 15, 9 et 3), les enjeux sous l'ODD 6 ayant été mis sous l'ODD 12.



Nous avons soumis au groupe de **7 parties prenantes externes** réunies en présentiel le travail de réflexion qui avait été mené en interne et nous leur avons permis de challenger / compléter notre analyse. Pour les parties prenantes externes, nous avons sélectionné différentes fédérations et différents représentants de secteurs afin de couvrir l'ensemble de notre périmètre d'actions. Le Comité de direction de la Spaque a assisté à l'ensemble des échanges. Un tronc commun d'ODD prioritaires (ODD15, ODD11, ODD9, ODD6 et ODD3) s'est dégagé entre les 2 groupes de parties prenantes externes et ont été beaucoup discutés lors des échanges en plénière, notamment l'ODD 6 qui avait aussi scoré haut dans l'analyse par le groupe interne mais n'avait pas été repris (car les enjeux avaient été repris sous l'ODD 12), de même que l'ODD 11 dont les enjeux avaient été repris sous les ODD 12 et 15 par le groupe interne.

## 2. *Pilotage, y compris pour la mise en œuvre de la feuille de route*

Notre coach, Sonia Bonus de Sustenuto, nous a accompagné durant 7 demi-journée, sur site, entre mars et septembre 2024. Elle nous a proposé un programme et une méthodologie nous permettant de faire à la fois un état des lieux de notre impact et d'identifier un plan d'actions pertinent à mener à notre niveau pour contribuer aux 17 Objectifs de développement durable. L'objectif étant d'aboutir à une feuille de route en considérant tant le fonctionnement interne de la SPAQuE que ses missions.

Sur base du retour des parties prenantes (voir point 1) et après validation du comité de direction sur base de la matrice de matérialité réalisée (voir au point 3), le groupe de travail a choisi 6 ODD pour son plan d'actions. 6 (eau propre et assainissement), 9 (industrie, innovation et infrastructure), 11 (villes et communautés durables), 12 (consommation et production responsable), 13 (lutte contre les changements climatiques) et 15 (vie terrestre). Pour chacun de ces 6 ODD, nous avons identifié des cibles, des indicateurs de performance, avons décliné les enjeux en actions et fixé des échéances.

Les **membres du personnel faisant partie de la « Team DD »** sont issus de différents services et directions de l'entreprise. Ils ont reçu le mandat du Comité de direction. Ce groupe de travail ne sera pas dissout une fois la feuille de route établie. Il continuera à se réunir, au minimum 2 fois par an, et fera le suivi de la feuille de route.

Le Comité de direction a suivi les travaux du groupe et a participé aux réunions fixant les ODD prioritaires pour l'entreprise.

Le Comité de direction inscrira à son ordre du jour, au minimum 2 fois par an, le suivi des actions définies dans le cadre de cette feuille de route.

La feuille de route sera mise à jour, le cas échéant, 1 fois par an.



### 3. DIAGNOSTIC — Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable

Pour renseigner l'impact, conserver uniquement en couleur les cases qui correspondent aux impacts positifs/négatifs de vos actions. Pour mettre les autres cases en blanc > sélectionnez les cases concernées > choisir une trame de fond blanche (« pot de peinture » dans le menu paragraphe ou dans le menu contextuel de mise en forme, apparaissant lorsque l'on sélectionne une case).  
(Instructions à effacer)

Avec votre coach, vous établirez une matrice d'impact plus précise, à insérer ici. N'oubliez pas d'y apporter une légende claire.

(Instructions à effacer)

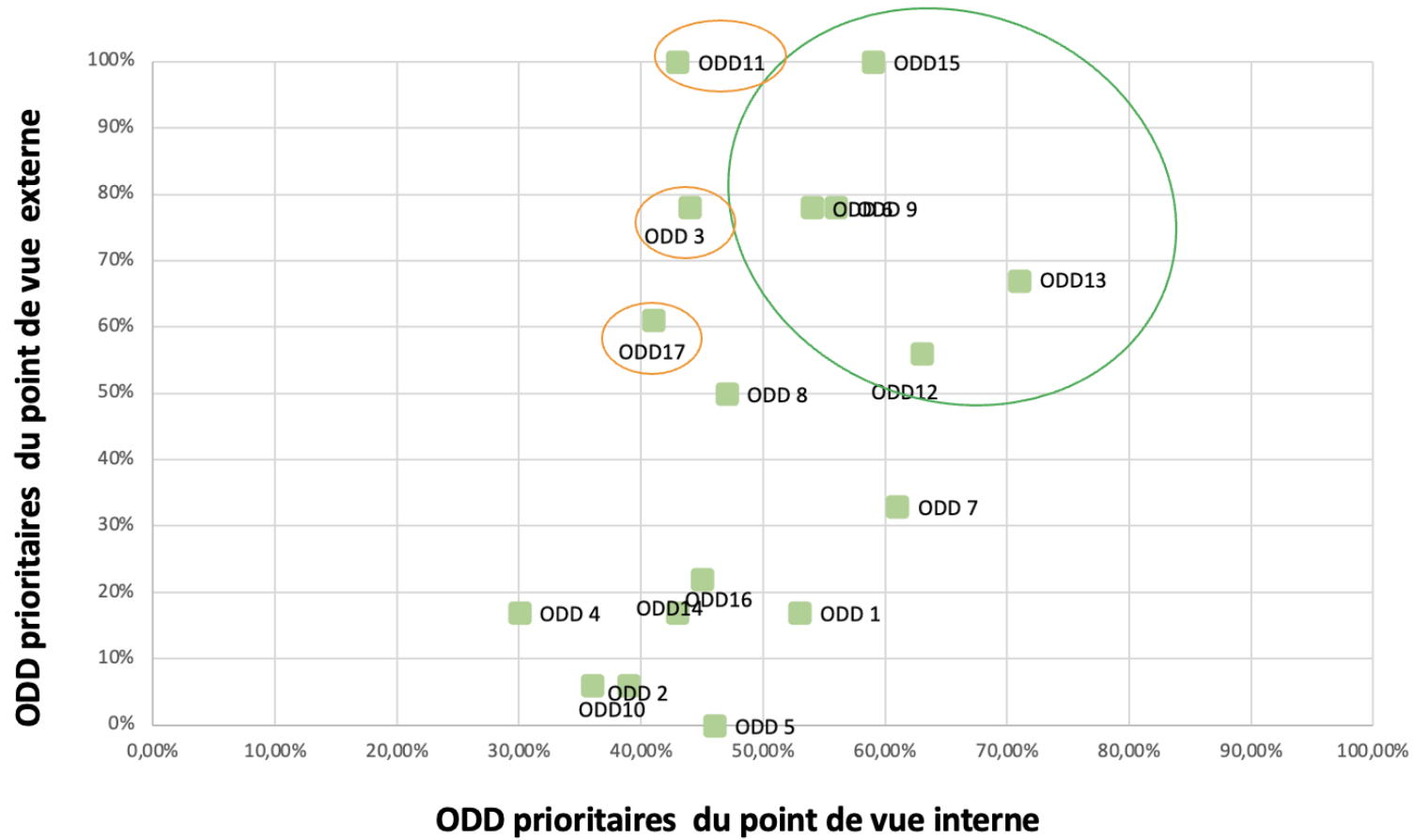
impact positif	+++																	
	++																	
	+																	
pas d'impact		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
impact négatif	-																	
	--																	
	---																	



Avec votre coach, vous établirez une matrice d'impact plus précise, à insérer ici. N'oubliez pas d'y apporter une légende claire.

(Instructions à effacer)

# Matrice de matérialité ODD



## CONCLUSION DE L'ANALYSE :

### 1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable

Le premier graphique représente l'intensité de la contribution de la SPAQuE aux 17 objectifs de développement durable (pourcentage de cibles auxquelles nous contribuons) et les ventile en impact positif et négatif.

Nous avons constaté que nous avons un impact sur l'ensemble des ODD. Ce qui est assez logique étant donné que les 17 ODD sont interconnectés et que l'ensemble fonctionne comme un écosystème.

Il a fallu faire des choix sur les ODD prioritaires et nous nous sommes focalisés sur les activités cœur de métier de l'entreprise.

Le groupe de travail a passé en revue l'ensemble des cibles des 17 objectifs de développement durable et identifié si la SPAQuE avait un impact sur ces cibles, et ce de façon individuelle. Il apparaît que nous avons un impact sur les cibles des objectifs suivants : ODD 13, 12, 15, 9 et 6. L'ODD 7 (énergie propre à un coût abordable) ayant été écarté immédiatement car il y a eu confusion avec l'ODD 13 (lutte contre le changement climatique) – cfr c'est l'enjeu énergie renouvelable qui était considéré par le groupe de travail.

D'une part, l'ODD 3 (santé et bien-être) a été rajouté pour prendre en compte les enjeux de bien-être, sécurité et santé des travailleurs des ODD 3 et 8.

A ce stade, les enjeux de l'ODD 6 et de l'ODD 11, qui scoraient assez hauts, ont été repris sous l'ODD 12.

Une analyse plus poussée nous a permis d'identifier si notre impact sur les cibles était positif ou négatif et si celui-ci était plutôt lié à notre fonctionnement ou à notre métier principal. Nous constatons que notre impact est globalement positif en ce qui concerne notre mission.

### 2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

Pour déterminer les enjeux stratégiques sur lesquels agir, nous avons regardé les enjeux de développement durable qui concernent la SPAQuE.

Tel que le prévoyait le processus de coaching, nous avons invité des parties prenantes afin de challenger avec eux les enjeux identifiés par le groupe de travail. Les ODD prioritaires pour les parties prenantes externes, sont les ODD 15, 11, 9, 6, 3, 13 et 12. Ils sont en ligne avec la sélection du groupe interne (ODD 13, 12, 15, 9, 3, 6). L'échange avec les parties prenantes externes a montré que l'ODD 6 (eau propre et assainissement) et l'ODD 11 (villes et communautés durables) qui avaient bien scorés pour le groupe interne aussi mais pas retenus car ses enjeux ont été regroupés sous l'ODD 12 et 15 étaient finalement pertinents pour la SPAQuE.

Sur base de la matrice de matérialité, la direction a validé le choix des ODD 6, 9, 11, 12, 13 et 15 qui scoraient le plus haut à la fois pour le groupe interne et pour le groupe externe.



Les services que nous offrons s'inscrivent dans le cadre des ODD et plus spécialement de 6 objectifs qui ont été identifiés comme matériels dans le cadre d'un atelier avec nos parties prenantes qui s'est tenu Mi-2024 :

**ODD 6 : Eau propre et assainissement**

Objectif : Assurer l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et gérer durablement les ressources en eau. Cet objectif vise à garantir une eau de qualité, accessible et abordable pour tous, tout en réduisant la pollution et en minimisant le rejet de produits chimiques et de déchets.

**ODD 9 : Infrastructure et innovation durable**

Objectif : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Il s'agit de développer des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes, tout en soutenant la recherche et l'innovation technologique.

**ODD 11 : Villes et communautés durables**

Objectif : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Cet objectif se concentre sur l'amélioration de l'urbanisation, la réduction de l'impact environnemental des villes et la fourniture d'espaces verts et de logements adéquats.

**ODD 12 : Consommation et production responsables**

Objectif : Établir des modes de consommation et de production durables. Cet objectif vise à promouvoir l'utilisation efficace des ressources et de l'énergie, à réduire les déchets, et à encourager le recyclage et la réduction de l'empreinte écologique.

**ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques**

Objectif : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Il s'agit d'intégrer des mesures contre le changement climatique dans les politiques nationales, d'améliorer la résilience et la capacité d'adaptation, et de sensibiliser et éduquer à ce sujet.

**ODD 15 : Protection de la biodiversité**

Objectif : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser la dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. Cet objectif vise à protéger les habitats naturels et à promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes.



## 4. PLAN D'ACTION — Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de développement durable

### ODD 6 : Eau propre et assainissement

Objectif : Assurer l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et gérer durablement les ressources en eau. Cet objectif vise à garantir une eau de qualité, accessible et abordable pour tous, tout en réduisant la pollution et en minimisant le rejet de produits chimiques et de déchets.



objectif stratégique	Améliorer la gestion des eaux			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Intégrer la gestion de eaux dans les plans de gestion.	Chantiers	ODD 6.5 - Mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau.	Nombre de sites pour lesquels une gestion des eaux est nécessaire	31/12/2028

objectif stratégique	Protéger les ressources en eau			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Réaliser un monitoring des eaux sur des sites mis en sécurité (post-réhabilitation).	Sites sur lesquels nous sommes intervenus et présentant un risque pour la santé	ODD 6.3 - Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution	Type d'actions prises sur les sites (surveillance et suivi des eaux)	31/12/2028





## ODD 9 : Infrastructure et innovation durable

Objectif : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Il s'agit de développer des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes, tout en soutenant la recherche et l'innovation technologique.



objectif stratégique	Energies renouvelables			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Systématiser l'approche énergies renouvelables dans le cadre de la stratégie sur chaque site en gestion	Sites en gestion	ODD 9.4 - Moderniser l'infrastructure et adapter les industries pour les rendre durables, avec une utilisation accrue des ressources et une adoption de technologies et de processus industriels propres et respectueux de l'environnement.	Pourcentage de sites gérés intégrant des solutions d'énergie renouvelable.	31/12/2028



## ODD 11 : Villes et communautés durables

Objectif : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Cet objectif se concentre sur l'amélioration de l'urbanisation, la réduction de l'impact environnemental des villes et la fourniture d'espaces verts et de logements adéquats.



objectif stratégique	Renforcer l'urbanisation durable (« villes de demain »)			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Identifier les terrains pollués qui montrent un intérêt de reconversion dans le cadre de ZAE (localisation, opportunité, ...).	Stratégie d'acquisition dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière	ODD 11.3 - Améliorer l'urbanisation inclusive et durable	Superficie des terrains pollués acquis pour tout usage futur (hectares)  Nombre de sites acquis pour tout usage futur	31/12/2028
objectif stratégique	Préservation du patrimoine naturel (sens large : notion de sol sain)			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Modifier les cahiers des charges : Minimiser le recours à l'utilisation de matériaux imperméables.	Chantiers	ODD 11.3 - Améliorer l'urbanisation inclusive et durable	Surface perméable remise dans le circuit économique à la fin de nos travaux	31/12/2028
objectif stratégique	Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Favoriser la réalisation des projets supra-communaux	Chantiers-projets	ODD 11.A - Soutenir les liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre les zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification nationale et régionale du développement.	Nombre de projets en cours impliquant plusieurs partenaires institutionnels	31/12/2028



## ODD 12 : Consommation et production responsables

Objectif : Établir des modes de consommation et de production durables. Cet objectif vise à promouvoir l'utilisation efficace des ressources et de l'énergie, à réduire les déchets, et à encourager le recyclage et la réduction de l'empreinte écologique.



objectif stratégique	Tendre vers la suppression de l'utilisation des ressources primaires			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p>Modifier les cahiers des charges : Autoriser les matériaux recyclés. Privilégier la circularité pour les matières sortantes.</p>	<p>Chantiers de réhabilitation</p>	<p>ODD 12.5 - D'ici à 2030, réduire de manière substantielle la production de déchets grâce à la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</p>	<p>Proportion de matériaux recyclés par rapport au total des matériaux utilisés dans les projets.</p> <p>Proportion de projets qui intègrent l'utilisation de matériaux recyclés.</p> <p>Proportion de matières sortantes réutilisées ou recyclées.</p>	<p>31/12/2028</p>
<p>Minimiser l'apport de terres naturelles</p>	<p>Chantiers de réhabilitation</p>	<p>ODD 12.2 - D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p>	<p>Pourcentage du volume de terres décontaminées/boues de dragage mises en œuvre</p> <p>Proportion de projets d'assainissement qui intègrent l'utilisation de terres décontaminées/boues de dragage .</p> <p>Volume de terres de remblayage mises en place issues directement de chantiers de déblai</p>	<p>31/12/2028</p>



objectif stratégique	Promouvoir les pratiques durables au siège social			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Sensibiliser à l'empreinte carbone (ce compris numérique) et la notion de développement durable	Employés de l'entreprise	ODD 12.8 - D'ici à 2030, veiller à ce que les populations du monde entier aient l'information et les connaissances nécessaires pour le développement durable et les modes de vie en harmonie avec la nature	Nombre de news/campagnes de sensibilisation sur la notion de développement durable.	31/12/2028
objectif stratégique	Favoriser la circularité des matières premières et matériaux			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Collaboration avec les entreprises et les fournisseurs locaux : Établir des partenariats pour l'identification et la mise à disposition des matériaux	Région wallonne	ODD 12.2 - D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	Nombre de partenariats établis	31/12/2028



## ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques

Objectif : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Il s'agit d'intégrer des mesures contre le changement climatique dans les politiques nationales, d'améliorer la résilience et la capacité d'adaptation, et de sensibiliser et éduquer à ce sujet.



objectif stratégique	Renforcer la production d'énergie verte sur nos sites			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Augmenter la superficie de champs photovoltaïques.	Sites en gestion	ODD 13.2 - Intégrer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, stratégies	Surface totale occupée par les installations photovoltaïques (en ha). Capacité totale de production d'énergie des installations photovoltaïques (MWc).	31/12/2028
Calculer le bilan carbone et mettre en place un plan d'action.	Toute la chaîne de valeur	ODD 13.3 - Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités humaines et institutionnelles en matière d'atténuation des changements climatiques, d'adaptation, de réduction des impacts et d'alerte précoce.	Émissions annuelles de CO2 (TéquiCO2)	31/12/2025



objectif stratégique	Renforcer la résilience du territoire wallon			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Systématiser lors du projet d'assainissement la réflexion sur la reconversion écosystémique (coût/bénéfice)	Chantiers - projets	ODD 13.2 - Intégrer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, stratégies	Nombre de projets d'assainissement/plans de gestion qui incluent une composante de reconversion écosystémique  Surface totale des terrains assainis et reconvertis en écosystèmes fonctionnels (m <sup>2</sup> )	31/12/2028
Aménager des zones tampons/inondables.	Chantiers - projets	ODD 13.1 - Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux catastrophes naturelles.	Superficie des zones tampons/inondables aménagées (hectares).	31/12/2028
objectif stratégique	Soutenir la mobilité douce			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Augmenter le réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques, permettre à nos sites d'être une station de recharge.	Sites en gestion	ODD 13.2 - Intégrer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, stratégies	Nombre total de bornes de recharge pour véhicules électriques installées sur les sites.	31/12/2028
Limiter les déplacements (domicile/travail) : Créer des sites d'exploitation décentralisés et/ou favoriser le télétravail	Employés de l'entreprise	ODD 13.2 - Intégrer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, stratégies	Quantité des émissions de CO2 et autres polluants liées aux déplacements domicile-travail	31/12/2026



## ODD 15 : Protection de la biodiversité

Objectif : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser la dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. Cet objectif vise à protéger les habitats naturels et à promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes.



objectif stratégique	Restaurer les écosystèmes terrestres			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Favoriser les usages temporaires à vocation biodiversité (ruche, chevaux, moutons, plantations)	Sites en gestion	ODD 15.1 - Assurer la conservation, la restauration et l'utilisation durable des écosystèmes terrestres.	Surface totale des terrains utilisés pour des initiatives de biodiversité temporaires (m²).	31/12/2028
Assainir les terrains dégradés et promouvoir la réaffectation des terrains assainis afin de ne pas utiliser le patrimoine naturel et les terres agricoles	Sites réhabilités	ODD 15.3 - D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et les sols dégradés	Hectares de terrains pollués non utilisables reconvertis à des fins de terrains industriels exploitables en limitant l'utilisation potentielle de terrains agricoles	31/12/2028
objectif stratégique	Maitriser la présence d'espèces exotiques envahissantes			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Gérer systématiquement les espèces invasives présentes sur les sites (détection/élimination/suivi)	Chantiers, sites en gestion	ODD 15.8 - D'ici à 2020, prendre des mesures pour prévenir l'introduction et réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et maîtriser ou éradiquer les espèces prioritaires.	Nombre de sites réhabilités où des mesures de détection/élimination/suivi des espèces invasives sont mises en place	31/12/2028

